FIGEAC immobilier

2 , rue Séguier et 10, place Champollion 46100 Figeac

GERANCE	Locaux d'habitation : 8 % HT + TVA taux actuellement en vigueur 20 % Locaux commerciaux : 8 % HT + TVA taux actuellement en vigueur 20 % Immeubles : Selon devis préalable Garantie du paiement loyers impayés : 3 % TTC	à la charge du propriétaire
TRANSACTION	**VENTES** Appartements, maisons, locaux commerciaux : - Mandat simple : 4 % TTC + 3000€ - Mandats exclusifs : 4 % TTC + 1500 € Biens dont le prix de vente est > à 400 000 € : - Mandat simple : 4 % TTC + 1500€ - Mandats exclusifs : 4 % TTC Mandat de recherche : 4 % TTC à la charge de l'acquéreur Terrains : 3500 €	à la charge du vendeur
	LOCATIONS **A usage d'habitation** Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du bail 4 € TTC par m² de surface habitable 4 € TTC par m² de surface habitable Honoraires de réalisation de l'état des lieux 2 € TTC par m² de surface habitable 2 € TTC par m² de surface habitable **A usage professionnel** Un mois de loyer net + TVA à 20 %	à la charge du locataire à la charge du propriétaire à la charge du locataire à la charge du propriétaire à la charge du locataire
	AVIS DE VALEUR Forfait de 150 € TTC – Gratuit si Mandat de vente	
CESSION FONDS DE COMMERCE	Prix de vente jusqu'à 300 000 € : 10 % du prix de vente HT ou droits, avec un minimum de 5000 €. Prix au-delà de 300 000 € : 8 % du prix de vente HT ou droits	A la charge de l'acquéreur
DROIT AU BAIL, cession	8 % HT du prix de vente du droit au bail + 15 %HT du loyer annuel HT HC avec un montant minimude 5000 € HT	charge de l'acquéreur

Barème des honoraires en vigueur au 1er juillet 2023